LA SITUATION AU MAROC

Du monde de Fez le 25 mai :

Le bruit court avec persistance à Fez que les Taxi qui se sont partagé le pouvoir jusqu'à présent au Maghzen ne seraient plus en faveur auprès du Sultan.

On parle de la disgrâce possible de Hadj Omar Taxi, favori du Sultan et du rappel de El Menebhi, l'ancien ministre de la Guerre, dont la popularité va grandissant à Fez.

Les Bâtes de Moulaud ont pris fin hier, et les pourparlers avec les ambassades vont être repris.

La situation est stationnaire et rien ne se produira sans doute avant l'arrivée du ministre plénipotentiaire anglais qui est attendu lundi prochain.

Plusieurs journaux de Londres publient la dépêche suivante de Tanger, que nous signalons sous toutes réserves :

Le chérif El-Kitani, président du Conseil des notables, a annoncé aujourd'hui que le Conseil avait définitivement décidé de repousser le plan des réformes françaises; toutefois, le ministre de France espère encore que l'influence de la mission anglaise réussira à faire modifier cette décision.

D'autre part, le correspondant du *Times* à Tanger télégraphie, le 29 mai :

Le ministre de France protestera de nouveau contre tout emprunt marocain avec des financiers allemands. On déclare que la clause de l'accord entre le Sultan et les banques françaises par laquelle le Sultan s'engage à ne recevoir d'assistance pécuniaire que de ces banques est nulle et non avenue, parce qu'elle est contraire à la clause de la nation la plus favorisée de la convention de Madrid.

On assure aussi que le Sultan enverrait prochainement un certain nombre de jeunes Marocains en Allemagne pour recevoir l'instruction militaire.

Le Sultan aurait demandé, en outre, à l'Allemagne de se charger, en Maroc, d'une mission qui demande à être mûrement examinée par le gouvernement allemand avant qu'il donne une réponse définitive.

On assure que la mission anglaise recevra de Sultan et du Maghzen un accueil des plus cordiaux.

PETITES DÉPÊCHES

— La Chambre des députés prussienne a adopté en troisième lecture, sans changements importants, le projet de loi présenté par le gouvernement concernant la suppression de l'expulsion des nonces.

— M. Balfour a eu fort rétrécissement et s'est alité; par conséquent, la discussion sur le vote de censure, qui devait avoir lieu aujourd'hui aux Communes, devra être ajournée jusqu'à la semaine prochaine.

— Lecture a été donnée à la Skoupchtina de l'ukase royal relatif à la clôture de la session extraordinaire et à la dissolution de la Skoupchtina. L'ukase fixe les nouvelles élections au 23 juillet et convoque la Skoupchtina pour le 7 août.

— Le colonel Vesse Antonich est nommé ministre de la Guerre serbe, à la place du colonel Michel Givkovitch, qui est malade. L'ukase constituant le nouveau Cabinet a paru hier.

— Le prince et la princesse Oricasawa, du Japon, sont arrivés hier à Berlin. Ils ont été reçus solennellement à la gare par l'empereur, le prince impérial et une suite nombreuse; un dîner et un bal le soir en leur honneur.

— M. Constans, ambassadeur à Constantinople, est parti hier pour Paris.

— Dans les cercles parlementaires on considère la candidature Pajeyrary comme complètement abandonnée.

— Le prince de Mecklembourg est arrivé à Berlin à 2 heures de l'après-midi. Il a été reçu par le prince Eitel Frédéric qui l'a conduit près de l'empereur.

NOUVELLES D'EXTRÊME-ORIENT

Les journaux d'Extrême-Orient arrivés à Marseille apportent les nouvelles suivantes :

Le journal *l'Echo de Chine* dit que la situation se complique singulièrement au Thibet, et que quatre missionnaires et plusieurs centaines de chrétiens indigènes ont été massacrés à Batang. Ce journal attribue ces massacres aux deux causes suivantes :

1° Le manque total d'esprit de suite de la soi-disant expédition coercitive anglaise dont nous eslimerions les heureux résultats s'ils devaient être complets;

2° La campagne d'excitation ourdie par les Européens menée par les Japonais jusque dans les provinces les plus reculées de l'empire chinois.

Le même journal ajoute : On a tellement dit et redit aux Chinois que le moment était venu pour eux de se soulever contre les Européens, qu'il faut nous attendre à recevoir des nouvelles sinistres d'un peu partout. Hier c'était au Tche-Kiang, aujourd'hui c'est au Thibet, demain ce sera peut-être plus près de nous.

Le 28 avril, le vapeur *Yuen-Kou*, qui retournait de Han-Kéou à Changhaï a eu un violent incendie près de Tong-Tchéou. De nombreuses personnes ont péri dans le feu. Il y en a eu à peine 200 qui ont été sauvées. En même temps une chaloupe (sampan) portant trop de gens qui voulaient se sauver, a coulé. Deux grandes jonques de Hué-Yen sont mortes aussi.

Le même journal annonce que Hongsouen a été massacré par les habitants de Paton. Lianyu est nommé son remplaçant.

MANIFESTATION RÉVOLUTIONNAIRE

Villefranche-sur-Saône. — Des manifestations tumultueuses se sont produites, dimanche soir, à la sortie d'une réunion tenue par les grévistes. Des groupes sont allés chanter l'*Internationale* devant le caserne de gendarmerie. Les gendarmes à pied et à cheval sortent de la caserne pour disperser les manifestants.

A ce moment le sous-préfet, M. Rocepelly, intervient, harangue la foule et obtient un peu de calme. Les grévistes réclament alors la mise en liberté de deux camarades qui ont été arrêtés dès la journée; le sous-préfet prend l'engagement de les faire relâcher.

En effet, quelques instants plus tard, les deux prisonniers sont mis en liberté. Les grévistes se sont reformés en cortège et drapeau rouge et drapeau noir en tête, ils ont parcouru les rues de la ville en chantant des refrains révolutionnaires et sans être inquiétés.

Aujourd'hui, le travail est suspendu complètement. Toutes les corporations se joignent aux ouvriers déjà en grève. Les maçons et teinturiers ont voté ce matin la continuation de la grève.

LES GRÈVES

Montluçon. — La grève des mineurs a commencé. Les patrons sont décidés à résister jusqu'au bout et les ouvriers sont animés des mêmes intentions.

Cette grève, qui paraît être entièrement organisée que celles, récentes, des plâtriers et des maçons, menace de durer longtemps.

Cette. — Par suite de la dénonciation du contrat par les camionneurs, les patrons font le travail eux-mêmes. Ils ont informé les commerçants d'adresser les commandes à la fédération patronale où un roulemant est établi pour assurer le service. Les corporations du port ont décidé d'envoyer une délégation au préfet pour lui exposer la situation.

La ville est tranquille.

Tribunaux

LE DIVORCE DES ISRAÉLITES RUSSES

On sait que pour les questions d'état relatives aux étrangers, c'est la loi de leurs pays que doivent appliquer les tribunaux français.

C'est ainsi que la Chambre civile de la Cour de cassation vient d'avoir à faire une application de la législation russe sur le divorce.

Elle avait à se prononcer sur un procès concernant deux israélites russes.

Sur rapport de M. le conseiller Falcimaigne, sur les conclusions de M. l'avocat général Mérillon, et après plaidoiries de Me Paul Bressolles et de Me Desmoulin, la Cour a décidé que le divorce des israélites russes en France était impossible, parce que, d'après la loi russe, le mariage et le divorce ne relèvaient que de la loi religieuse et ne pouvaient s'effectuer que dans des formes rituelles. Dès lors, impossibilité absolue pour les tribunaux français, ecclésiastiques et laïques, de rendre une décision de divorce qui fût efficace aux yeux de la loi russe.

UN HÉRITAGE DE 4 MILLIONS

Après trois jours de débats, la Cour d'assises de l'Yonne a acquitté le nommé Emilien Bercier, ancien maire d'Egleny, accusé d'usage de faux dans un testament qui lui attribuait tout l'héritage de Mlle Ledoux, fille d'un ancien avoué d'Auxerre, dont il était le factotum, et qui a laissé une fortune de 4 millions.

L'auteur des faux, d'après l'accusation, était un sieur Pierre B., natif de Billy, près Clamecy, d'ailleurs en fuite, et qui excellait dans l'art d'imiter les écritures. Ce B... a été déclaré en faillite en 1874, puis condamné pour faux par la Cour d'assises de la Nièvre à une année d'emprisonnement.

Après l'acquittement de Bercier, la Cour a condamné, par coutumace, Pierre B. à dix ans de réclusion.

LE CRIME DE HANCHES

La Cour d'assises d'Eure-et-Loir a jugé hier Louis Martreux, 27 ans, et Jean Lecurier, 19 ans, assassins de Mme Vve Jongenet, vieille rentière de 79 ans.

C'est à Houdan que le crime a été commis, dans la nuit du 19 au 20 février. Les deux malfaiteurs avaient pénétré chez l'octogénaire en escaladant une clôture et en brisant les vitres.

Une fois dans l'intérieur, ils avaient frappé Mme Jongenet avec des pincettes, puis ils l'avaient étouffée en lui comprimant le bouche et le nez.

Leur crime accompli, les assassins avaient fouillé les meubles et s'étaient retirés en emportant 400 francs.

Martreux et Lecurier ont fait des aveux, mais ils ont nié la préméditation.

Ils ont été condamnés : Martreux aux travaux forcés à perpétuité et Lecurier à vingt ans de travaux forcés et à vingt ans d'interdiction de séjour.

LE LIEUTENANT WESSEL

Le tribunal de Thann (Alsace) vient de condamner à un an de prison le lieutenant Wessel, inculpé de détournement, d'escroquerie et de falsification de documents.

Le jugement n'a retenu que le chef d'accusation portant sur la falsification de documents.

LE COMPLOT

Avec une rapidité sans précédents, l'affaire Tamburini, qui était encore, il y a dix jours, au rôle de la 9e Chambre correctionnelle, a été appelée aujourd'hui à la Cour.

Il s'agissait uniquement, on le sait, de la question de compétence.

Me Orgias, avocat du capitaine Tamburini, n'ayant pu prendre connaissance du dossier, a demandé le remise.

La Cour, présidée par Me Benoist, a déclaré qu'elle remettrait le débat à huitaine. Il le capitaine consentait à laisser engager l'affaire. Me Orgias a répondu que tel marchandage et M. Tamburini a fait défaut.

Le président a alors donné la parole à M. le conseiller Dubost qui a fait un court rapport. Puis sans quitter le siège, Me Benoist a donné lecture d'un arrêt écrit d'avance, confirmant par défaut le jugement par lequel la 9e Chambre s'était déclarée compétente.

A la suspension d'audience Me Prévot, avocat du capitaine Veiper, a demandé dans la Chambre du Conseil la mise en liberté provisoire de son client. Elle lui a été refusée.

A L'ENTERREMENT DES LETTRÉS DE GRACES DE BRESSON

A la 1re Chambre de la Cour d'appel a eu lieu, cette après-midi, avec le cérémonial accoutumé, l'enterrement des lettres de grâces du condamné à mort Bresson, l'un des assassins du serrurier Légrand, à Ivry, dont la peine a été commuée en travaux forcés à perpétuité.

LE TESTAMENT DE M. ACHILLE LECLERC

La 1re Chambre supplémentaire du tribunal de la Seine a rendu aujourd'hui son jugement relatif à la succession de M. Achille Leclerc, antiquaire bien connu comme fondateur de la maison : « A la croix de ma mère ».

M. Leclerc, mort en 1904, laissait une fortune de 2 millions.

Par son testament, daté de 1899, il avait institué comme légataire universel la duchesse de La Rochefoucauld d'Estissac, et désigné comme exécuteur testamentaire M. Duval-Arnould, conseiller municipal de Paris, et MM. les abbés Pillon et Dumandelle.

Les parents déshérités de M. Leclerc avaient prétendu que le legs universel était nul par un double motif : 1° La cassation dont le testateur avait été victime; 2° l'interposition de personnes qui faisait de la duchesse de La Rochefoucauld la bénéficiaire apparente, alors que les véritables gratifiées étaient les Congrégations.

Le tribunal a rejeté le moyen de cassation, mais il a ordonné une enquête sur celui d'interposition de personne.

L'AFFAIRE MARGOT-HUBERT

Aix-en-Provence, 30 mai. — Alfred Margot, condamné une première fois pour avoir empoisonné son mari, a été transféré de Marseille à 10 h. 45 d'Aix à Draguignan où Hubert a été transféré hier, pour comparaître devant la Cour d'assises du Var les 7, 8 et 9 juin prochain.

EN MER

Marseille. — Le paquebot *Armand-Béhic* est arrivé ce soir, à 6 heures, avec 398 passagers.

A Kobé, l'*Armand-Béhic* a embarqué 200 Russes appartenant à la Croix-Rouge de Moukden renvoyés par le Japon et qui ont été débarqués à Port-Said.

Dans la traversée de la Méditerranée, ce paquebot a essuyé une violente tempête.

Ajaccio. — Le croiseur anglais *Implacable* est parti à destination de Gênes. Les autorités civiles et militaires ont été reçues par l'amiral.

LES RATS ET LA PESTE

Hambourg. — On a trouvé à bord du bateau à vapeur anglais le *Nylas*, arrivé le 16 mai, des rats dont le corps desquels on a constaté la présence de bacilles pesteux. Le déchargement du navire a été interrompu par ordre de la police. Personne n'est tombé malade.

A la Société des Artistes français

La Société des Artistes français a procédé hier, au vote des récompenses.

Section de peinture

Médailles de 1re classe : MM. Decamps, Larteau, Palézieux, Piamgrette, Pagès, Lecomte, Delhomme, Allouaume, Tavernier, Mme Lucas Rubiquet, MM. Cayron, Trigoulet, Laissement, Benner, Camoreyt, Godeby, Nordier.

Médailles de 2e classe : Thirion, Johas, Charpentier, Nobillet, Guindon, Mercuier, Maret, Kod, Seib, Mlle Delattre, M. Simon, Mme Philippar-Culmet, M. Van der Veer, Mme Aro-Velleiz, M. Delestre, Mlle Rondenay, MM. Meilland, Pionnier, Mlle Michaud, MM. Vegnier, Borgoré, Donas, Dérolle, Knight, Pétitjean.

Section de sculpture

Médailles de 1re classe : MM. Marquet, Peter, Jacquot, Segrofin.

Médailles de 2e classe : MM. Vermare, Gley y Fabrègas, Riché, Belloc, Colin, Decorchement, Tonrie.

Médailles de 3e classe : MM. de Monneville, Alaphilippe, Camus, Simmont, Evrard, Penanit-Harry, Chenvet, Domenechy-Vincente, Malet.

Gravure en médailles et sur pierres fines

Médaille de 1re classe : M. Pillet.

Médailles de 2e classe : MM. Lebeur, Lauefr.

Section de la gravure et lithographie

Médailles de 1re classe : MM. Crauk (burin), Duplessis (bois).

Médailles de 2e classe : MM. Bessé (burin), Schum (burin), Bussière (burin), Le Gneur (eau forte), Théveglia (eau-forte), Vee de Put (bois), Meylander (bois), Lamy (bois), Bellerache (lithographie), Mlle Lhermitte (lithographie), MM. Cazaban (lithographie), Massot (lithographie).

Mentions honorables : MM. Falleaux (burin), Amélaine (burin), Regnauli (burin), Lebègue (burin), Boucart (burin), Noyon (burin), Jones Poulrol (eau forte), Régard (eau forte), Tattegrain (eau forte), Marchetti (eau forte), Mlle Lemaître (eau forte), MM. Sonneau (eau forte), Nielsen (bois), Tiebault (bois), Brasor (bois), Lagrange (bois), Ada (lithographie), Mlles Perrin (lithographie), Paule Collas (lithographie), M. Boulisol (Félix) (lithographie).

Dans la section de gravure, le prix Marcelone-Lefèbre-Gilson a été décerné à M. Pillsson (Jorgen).

Le prix Rose-Bonheur (fondation Anna Klumpke) a été décerné à M. Simonet.

Chasse aux Nouvelles

NOTRE OBSERVATOIRE

MARDI 30 MAI

Baromètre. — Le régime de pressions élevées avec temps chaud et venteux calmes persiste sur le centre et l'ouest du continent. De faibles dépressions se trouvent dans le sud et l'extrême-nord de l'Europe (Bodo 757 m/m).

A Paris, nous avons 765 m/m.

Le vent est faible et variable sur nos côtes.

Des pluies sont tombées dans quelques stations de la Scandinavie et de la Finlande ainsi que dans le sud de la Russie; en France, on n'en signale qu'à la pointe de Bretagne (7 m/m à Brest).

La température s'est encore élevée sur nos régions du Centre et de l'Est. Ce matin le thermomètre marquait + 9 à Bodo, + 10 à Paris, + 17 à Clermont, + 20 à Alger. On notait + 14 au Puy-de-Dôme, + 12 au mont Aigoual, + 4 au Pic-du-Midi.

Probable. — En France, un temps beau et très chaud en général.

La mer est peu agitée ou agitée sur l'Océan; elle est belle ailleurs.

Mercredi 31 mai, 151e jour de l'année.

Durée du jour : 17 h. 16.

Soleil. — Lever : 4 h. 4. Coucher : 7 h. 21.

Lune. — Lever : 3 h. 1. Coucher : 4 h. 52.

PARIS

La fiancée du roi d'Espagne. — Valentine G. échappa hier à la surveillance de ses parents qui habitent la rue de Babylone et vint dans le quartier du Temple. Un garçon, la surprit développant des photographies, et lui demanda d'où lui venait cette audace.

— Ne voyez-vous pas, répondit-elle doucement, que je prépare un bouquet pour le roi qui vient demain à Paris me demander en mariage.

Valentine a été rendue à ses parents.

Violent incendie. — Le feu a éclaté à 2 heures ce matin 18, rue Mont-Louis, entre un hangar et la fabrique de couronnes de M. Raudin.

En un instant, les flammes ont gagné les ateliers de M. Casanova, fabricant d'ornements de cuivre pour cheminées, et ceux de M. Lutz, fabricant de glaces et cadres.

Toutes ces constructions légères, qui couvraient un espace de 200 mètres de long sur 100 mètres de large, ont été envahies par le feu.

Les pompiers n'ont pu que protéger le n° 6 de la rue Mont-Louis, où s'élève une maison habitée par des moniers d'ouvriers. 60 personnes, brusquement réveillées, ont quitté leurs domiciles. Elles n'ont pu rentrer qu'à 5 h. 1/2.

Parmi les locataires atteints, un seul, M. Guillat, a en son mobilier entièrement détruit.

Le feu avait attaqué les logements situés du côté des fabriques incendiées.

Les pertes matérielles sont estimées à 150 000 francs. Chez M. Casanova, les pertes sont de 100 000 francs.

Cet incendie serait dû à la malveillance. M. Lagrave, 196, rue de la Requette, le laisse tout au moins supposer. Il prétend, en effet, avoir des soupçons sur l'un de ses ouvriers récemment congédié.

Une enquête est ouverte.

Le feu chez un sénateur. — A 4 heures ce matin, un incendie s'est déclaré chez M. de Lamarzelle, sénateur du Morbihan.

Les dégâts sont assez importants.

AUTOUR de PARIS

Romainville. — Tué dans un éboulement. — Un terrassier, Gustave Thomas, 46 ans, célibataire, a été tué hier, dans une carrière.

Un bloc de terre glaise, pesant 150 kilos, qui s'est détaché accidentellement de la masse, a atteint le malheureux et lui a écrasé la tête.

DÉPARTEMENTS

Vosges. — Un crime. — Un crime a été commis cette nuit à Thaon.

La victime est un ouvrier teinturier, nommé Emile Parrey, qui a succombé sans avoir pu prononcer une parole.

Le meurtrier est encore inconnu.

Hérault. — Empoisonné par la nicotine. — On nous écrit :

M. Jacques-Marius Tronc, âgé de 67 ans, propriétaire à Béziers, s'est empoisonné en absorbant un demi-verre de nicotine que sa petite fille avait eu l'imprudence de laisser sur la table de la cuisine parmi d'autres verres et des bouteilles.

Il succomba dans les plus atroces souffrances.

Sarthe. — Char du carnaval en écroulé. — Au Grand-Lucé, à l'occasion de l'inauguration du service des eaux, le char de la musique, qui représentait un château-fort, s'est écroulé.

Les vingt musiciens qui le montaient ont été précipités sur le sol. L'un d'eux, M. Guillier, menuisier de son état, a été grièvement blessé. Les autres ont été contusionnés.

Orne. — Tué accidentellement par son frère. — On nous écrit de Saint-Roch-sur-Egrenne :

Dimanche après midi, la femme Lebossé, de l'Hôtel-Chesnel, dit à son fils Ernest, âgé de 24 ans : « Prends donc ton fusil pour tuer cet écureuil. » Le jeune homme prit le fusil qu'il ne croyait pas chargé, et le décharge partit presque à bout portant dans le ventre de son jeune frère Henri, âgé de 15 ans, qui se trouvait à proximité. Henri Lebossé a succombé une heure après.

Oise. — Homme d'équipe écrasé. — A la gare de Beauvais un homme d'équipe, Beaufils, a été écrasé en faisant manœuvrer des wagons; il a eu les deux jambes broyées au-dessus du genoux.

CHRONIQUE SPORTIVE

AUTOMOBILISME. — *Pour le Coupe Gordon-Bennett.* — Une délégation s'est rendue hier à l'Elysée pour inviter le président de la République à assister à l'épreuve finale de la coupe Gordon-Bennett qui se courra le 5 juillet prochain.

M. Loubet, en raison d'engagements antérieurs, a décliné cette invitation.

Cette même délégation s'est rendue après du président du Conseil pour l'inviter également à assister à cette épreuve.

M. Rouvier a affirmé à la délégation qu'il s'y rendrait officiellement; à cet effet, il a fait connaître sa ferme volonté de s'abstenir si à un banquet ni à des réceptions, voire même à un vin d'honneur, il était à craindre des préparatifs qui auraient été faits en raison de sa visite, préparatifs qui causeraient de grosses déceptions aux habitants de Clermont-Ferrand si malheureusement les nécessités de la politique ne lui permettaient pas de se rendre dans le Puy-de-Dôme à cette époque.

Sur la route de la coupe. — Le préfet du Puy-de-Dôme, accompagné de son secrétaire, s'est rendu sur le circuit et a constaté que les travaux étaient poussés avec le plus grande activité.

Le beau temps aidant, tout sera prêt bien avant le jour des éliminatoires.

Un surveillant administratif est toujours chargé de veiller à la sécurité des voyageurs et constate que les conducteurs français roulent avec une certaine prudence; il n'en est pas de même, à ce qu'il paraît, de certains chauffeurs étrangers qui ne se préoccupent pas des règlements et qui trouveront, ensuite, qu'on leur dresse à tort des contraventions.

VÉLOCIPÉDIE. — *Le Grand-Prix de Paris.* — La clôture des engagements pour le Grand-Prix de Paris (vitesse) et le prix de consolation est fixée au mercredi 31 mai. Les éliminatoires seront disputées le 4 juin au vélodrome du Parc des Princes. Pour le région parisienne, les amateurs devront s'engager dans la vitesse de championnat de Paris qui servira d'éliminatoires.

Ne s'inscrit à l'U. V. F., 5, boulevard des Italiens.

YACHTING. — *La coupe de l'Océan.* — Une dépêche du cap Lizard annonce que le yacht américain *Atlantic* a gagné la course de l'Océan, comportant la coupe offerte par Guillaume II, et a passé au cap *Lizard* hier, à 6 h. 16 du soir.

Les yachts qui prennent part à cette course avaient quitté New-York le 17 courant. Le premier s'était attendu que demain mercredi.

V. LÉ.

FAITS DIVERS DE PARTOUT

— Sur la route de la Voulte, un passant, âgé d'une soixantaine d'années, a été écrasé par une automobile que conduisait un médecin de Privas.

— Aux Sables-d'Olonne, un incendie a éclaté dans un magasin servant de dépôt de bicyclettes et appartenant à M. Lepeignie. Tout ce que renfermait le dépôt a été la proie des flammes.

Les pertes sont évaluées à plusieurs milliers de francs.

— Un incendie s'est déclaré dans la maison Salve, rue de Cance, à Annonay. Les combles et un étage ont été détruits. Les dégâts sont évalués à 18 000 francs.

Quelques heures plus tard, le feu a pris dans la maison Astier, voisine de la précédente, et y a occasionné pour 15 000 francs de dégâts.

— Le jeune Augusto Lopez, 17 ans, né à Saint-Jean-de-la-Salanque, dans les Pyrénées-Orientales, s'est évadé hier soir de la colonie pénitentiaire d'Aniane (Hérault), où il était interné par mesure de correction.

— Un incendie a éclaté à Cherbourg dans le stock d'approvisionnement de charbon de la direction des défenses sous-marines de l'arsenal militaire.

L'incendie a été éteint après environ deux heures d'efforts.

— A Marseille, Etienne, inscrit maritime, qui s'était endormi dans le cuvette inférieure de pont tournant hydraulique du radoub, a été complètement écrasé par ce pont mis en mouvement pour livrer passage à un navire qui entrait au port.

— A Draguignan, mardi, à 5 h. 5 du matin, a eu lieu une secousse de tremblement de terre très sensible qui a duré de dix à quinze secondes. Les oscillations étaient orientées de l'Ouest à l'Est.

— Le jeune Gambini Morgès, du Cotte, se disposait, accompagné de son frère, à passer la rivière (la Destonica), quand, par suite d'un faux pas, il est tombé et s'est noyé. On a retrouvé son cadavre.

— Des cambrioleurs inconnus se sont introduits la nuit dans la mairie de Plougastel où ils ont volé 30 francs et le sceau de la mairie.

— Le cadavre de la veuve Blanchard a été trouvé dans le Cher, à Saint-Georges-sur-Laprée, à 3 kilomètres de l'endroit où a été découvert celui de sa fille.

BON MOT

A la Bourse, un actionnaire interroge un financier sur la valeur de titres qu'il vient d'acquérir :

— Combien valent ces actions?

— Rien pour le moment.....

— Et plus tard?

— Elles vendront deux ans de prison.

BUFFALO BILL'S WILD WEST (Champ de Mars). T. les jours et par tous les temps. Représent. à 2 h. 1/2 et 8 h. 1/2. Ouvert p. visite du campement, à 1 h. et à 7 h. Merveil. et nouvel éclair. Clôture irrév. dim. 4 juin à minuit

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS

Paris, le 30 mai.

CÉRÉALES

	Avoines Ouv.	Avoines Clôt.	Seigles Ouv.	Seigles Clôt.	Blés Ouv.	Blés Clôt.	Farines Ouv.	Farines Clôt.
Courant	16,65	16,50	15,00	15,20	21,50	21,50	31,25	31,25
Prochain	15,80	15,70	15,15	15,15	21,00	21,00	31,25	31,25
Juillet-août	15,25	15,20	15,40	15,40	21,25	21,45	31,50	31,50
4 derniers	17,50	17,50	15,80	15,80	21,75	21,75	32,75	32,75
Tendance	calme	faible	calme	calme	calme	calme	calme	calme
Stocks réels	1 250				1 500		500	
— jour								

Farines de consommation : 54-56,50; 1re marque : 59

HUILES, ALCOOLS ET SUCRES

	Huile de lin Ouv.	Huile de lin Clôt.	Huile de colza Ouv.	Huile de colza Clôt.	Alcools Ouv.	Alcools Clôt.	Sucres Ouv.	Sucres Clôt.
Courant	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Prochain	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet-août	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 derniers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Octobre-déc.	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
4 premiers	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mars							[illegible]	[illegible]
Janvier							[illegible]	[illegible]
Tendance	calme	calme	calme	calme	calme	calme	[illegible]	[illegible]
Stocks réels	520	50	125		1 500		7 500	
— jour	700	50	125		4 500		6 500	

HALLES CENTRALES

Fleurs. — En cote à la douzaine : roses de France 2-5, Brunes 4-8, Eclair 5-10, Neron 2-4, Caroline 2-4, le grosse botte de muguet 0,60-0,75, le gerbe de lilas blanc 0,40-0,50, la botte de buis tris 0,30-0,50, la botte de giaieul 0,40-0,50, boule de neige 1, œillets 0,15-0,40, pivoine 1,25-1,75, myosotis 0,40-0,50, lilas blanc 3, rose mousse 0,50.

Légumes. — On cote au cent : artichauts du Midi 6-10, Algérie 5-22, courgettes 15-18, Afrique 5-20, aubergines 7-15, choux-fleurs d'Angers 8-30, Bretagne 25-30, choux nouveaux 5-16, laitues de Paris 3-6.

Les 52 têtes de romaines, 3-6.

Aux 100 kilos : oil 60-70, carottes de Chevreuse 20-25, Meaux 14-16, champignons de couche 30-180, échalotes 50-60, épinards 5-6, fèves du Midi 30-40, haricots verts d'Algérie 50-100, Espagne 80-100, du Midi 100-200, beurre 80-100, secs chevriers 120-160, pâpes 130-150, oignons 20-25, oseille 4-16, laurier 25-30, pois verts du Midi 35-40, menus-tonts 25-40, pommes de terre Hollande 16-22, Espagne 25-26, Bretagne 18-27, de Paris 20-25, rouges saucisses 11-18, rondes hâtives 8-10, nouvelles du Midi 35-45, Algérie 25-35, perail 20-25, tomates d'Algérie 60-100, des Canarias 50-140, de Marseille 130-140, d'Espagne 60-100.

Aux 100 boîtes : carottes nouvelles 20-25, navets 20-30, poireaux 25-40, cerfeuil 15-30, oignons nouveaux 20-30, radis 25-35, à raison de 6 boîtes par botte.

La douzaine de concombres 2-8.

La boîte d'asperges diverses 0,25-1,50, du Midi 4,25-1,25, d'Argenteuil 0-5, rhubarbe 0,50-0,50, les 100 kilos d'asperges en vrac 25-80.

Le panier de 50 douzaines de crèsson suivant qualité 2-12.

MARCHÉ DU HAVRE

Ouverture, 30 mai (10 heures).

Arrivages	Cotons	Cafés	Laines	Peaux de bêtes	Peaux de lapins
Mai 1905	57 12	44 ..	171 50	67 ..	64 ..
Juin 1905	58 62	44 25	172 ..	67 ..	64 ..
Juillet 1905	55 62	44 25	174 50	67 ..	64 ..
Août 1905	55 ..	44 50	173 ..	64 50	64 50
Sept. 1905	54 75	44 75	173 ..	64 50	64 50
Octobre 1905	54 87	45 ..	173 ..	64 50	65 ..
Nov. 1905	54 75	45 ..	173 ..	64 50	65 50
Déc. 1905	54 87	45 25	173 ..	64 50	65 ..
Janvier 1906	55 ..	45 50	171 50	.. ..	65 50
Février 1906	55 12	45 75	171 50	.. ..	67 ..
Mars 1906	55 12	45 75	171 50	.. ..	67 50
Avril 1906	56 25	.. ..	171 50	.. ..	68 ..
Ventes	75	1 000	75		
Tendance	soutenu.	calme soutenu.	calme		ferme

Mouvement de midi. — Cotons : baisse 3/8 à inchangés, soutenus. — Cafés : inchangés, calme. 1 000. — Laines : hausse 1 fr., soutenue.

LES CONTEMPORAINS

ANNONCES A PRIX RÉDUITS

Offres et Demandes d'Emploi
Précepteurs - Cours & Institutions - Serviteurs
Pensions de Familles - Ventes & Locations
Ventes de Fonds de Commerce
Objets d'Occasion — Demandes de Représentants

Aucune annonce ne peut être inférieure à deux lignes
Il n'est accepté ni initiales, ni mots restants

Accompagnez toute demande de renseignements d'un timbre de 0 fr. 15 pour la réponse et toute ordre d'insertion d'un mandat-poste adressé à :

6 H. L. BERTEAUX 3, RUE BAYARD
aux bureaux du Journal

OFFRES D'EMPLOIS

On offre partout représentation sérieuse et lucrative à retraités, agents d'ass., courtiers. S'ad. M. Dufourg, 49, rue des Martyrs, Paris.

On demande garçon de magasin 25 à 30 ans « Au Départ », 7, bd Denain. Se prés. de 8 à 7 h.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune sér. col. dem. représentation fabrique, pr. Vosges et région Est. Ec. 300, Paris, 3, r. Bayard.

Religieuse sécularisée désire place chez dame âgée ou surveillance jeune fille comme dame de compagnie, habile en travaux manuels, fait correspondance, lecture, etc. Ecrire à Mlle Driscoll, villa Isthmia, cap Brun, Toulon (Var).

Ménage 36 a. volet de ch. et cuisinière tr. b. ref. dem. pl. Paris ou prov. Nuret, 19, r. Clapeyron.

Dame 60 ans désire place comme bonne à tout faire chez prêtre ou personne seule. Ecrire Margottin, au Bréllère, par la Perray (S.-et-O.).

Homme 43 ans, ayant servi de secrétaire demande pl. similaire. Ec. 379, Paris, 3, r. Bayard.

Un ménage très recommandé dem. place concierge à Paris. S'adresser à M. Strous, secrétaire de la *Croix*, 187, rue de l'Université, Paris.

PRÉCEPTORATS

Institutrice allemande parlant anglais, très bonnes références, cherche engagement pour vacances. Ecrire 378, Paris, 3, rue Bayard.

COURS ET INSTITUTIONS

Espagnol, lec. p. brev., baccal. lic. p. M. de Toro 2, Gomez, licencié ès lettres (1). 329, r. Vaugirard.

PENSIONS DE FAMILLE

Maison de famille des Francs-Bodrgeois, spéciale pour jeunes gens : étudiants, commerçants, etc. Courdeau et Cie, 31, rue St-Antoine, Paris.

Maison recommandée, pension de famille, premier ordre, 13, rue du Cherche-Midi. (Près Bon-Marché et Luxembourg) 7 à 12 francs par jour.

Maison de retraite Joeurre (Seine-et-Marne). Prix annuel de la pens. en dort. commun. dep. 650 fr.; en chambre part. dep. 800 fr. Les pens. jouissent d'une liberté complète. Etablissement ouvert de 5 h. m. à 9 h., s. cond. spéc. p. infirmes. P. rens., s'ad. à M. l'économe de l'établ.

Pension pour dames depuis 5 francs par jour. Mme Chaussé, Bois de Pomponne, Lagny (S.-et-M.)

On dem. orphelines pens. depuis 30 fr. par mois. Chaussé, Bois de Pomponne Lagny (S.-et-M.)

VENTES DE PROPRIÉTÉS

Luverne et navirons, villas et chalets meublés à louer ou vendre, Théodore Lœtscher.

LOCATIONS

A louer, 25 k. Paris 150 m. alt. campagne ment. ouvon, parcell. vol. Chalonb, 59 b. Malesherbes

OCCASIONS

Achat de vieux dentiers, même brisés. Lotte, 2, rue de Faubourg-Montmartre, Paris, IXe.

Fusil chasse après décès hammerless pyroxylé accessoire, 110 fr. Cloudine, 6, rue Duguerry.

Harmoniums et pianos neufs et d'occasion, vente, échange, location, réparation, œuvre Ste-Cécile, abbé Sabourain, à Saint-Geoirs (Isère).

AVIS

Agence Lubin, 36, boulevard Haussmann, Paris. Excursions organisées, Lacs italiens, Etretat, Savoie, Engadine, Tyrol, Autriche-Hongrie. Renseignements, programme franco.

Librairie VICTOR LECOFFRE, rue Bonaparte, 90, PARIS-VIe

Socialisme et Christianisme par A.-D. SERTILLANGES, professeur de philosophie morale à l'Institut catholique de Paris. 1 volume in-12 ..... 3 fr.

Etudes d'histoire et de théologie positive. *Deuxième série.* — L'Eucharistie, la présence réelle et la Transubstantiation, par Mgr Pierre BATIFFOL, recteur de l'Institut catholique de Toulouse. Un vol. in-12. 3 fr. 50

LES MAMANS pour préserver leurs enfants adoptent le COLLIER VERNEUIL contre les Convulsions, 1fr 40 fr. TERRIER, pharmacien, Cachet-Ste-Marthe (3, et 4.) DONNEZ dans la CONSTIPATION des ENFANTS le SIROP TERRIER. Purgatif, doux, sûr, sans coliques, diarrhées, malaises. 2 à 4 cuill. à bouche. Toutes pharmacies, 2 fr. 50. Dépôt : Pharmacie VERNEUIL, 7, r. Rivoli.

CAFÉS MASSET purs, forts, parfumés, exquis. 64, Rue Sainte-Catherine, BORDEAUX

Pour en finir avec Diabète et Albumine et en Pepsine, comb